



Documents :

 [Amanda, pour vérifier quel prestataire est mandaté pour intervenir chez vous](#) ^[1]

Prenez vos précautions lors de passages de personnes faisant du démarchage à domicile, ou par téléphone.

Ces personnes peuvent se faire passer pour des policiers municipaux ou autres représentants d'organismes publics.

Ils prétexte devoir effectuer des travaux de :

- Dépannage téléviseurs,
- Bilans thermiques,
- Recensement numérique
- Diagnostics d'infestation de charpente...

Nous vous informons que la ville ne cautionne en aucun cas ce type de démarchage et n'a accrédité aucune entreprise de ce type.

En cas de doute, contactez les services de la ville.

Source URL:<https://www.ville-cormeilles95.fr/article/demarchage-restez-vigilant>

Liens

[1] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/amnda_-_pour_verifier_quel_presta_est_mandate_pour_intervenir_chez_vous.pdf